

« Miser sur les déchets plastiques »

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Récemment le journal de la Côte a fait écho sur l'utilisation des matières premières que nos cimenteries exploitent pour alimenter leurs fourneaux.

Elles font en effet de plus en plus appels à des carburants alternatifs à base de bois, huiles usées, boues d'épuration et de plastiques en tous genres. La consommation de ces déchets représente plus de 50% des matières premières dans la production de l'énergie dans les cimenteries.

C'est une économie mais aussi une alternative qui consiste à réduire pour autant les besoins en énergies fossiles.

En 2014 le postulat de Mme Josette Gaille et M. Maurice Gay, intitulé « Pour une déchèterie au service de la population » avait suscité des questions sur le ramassage des déchets plastiques par la Ville.

Puis mon intervention la même année demandant à la Municipalité de nous renseigner sur l'utilisation de ces matières, avec des chaudières spécifiques, afin de pouvoir valoriser les déchets plastiques dans de telle installation.

Le Municipal de l'époque, M. Olivier Mayor, avait répondu qu'il ne connaissait pas une application de la revalorisation thermique des déchets plastiques dans des chaudières équipant des bâtiments privés ou publics. La seule valorisation thermique des plastiques connue est une incinération chez Tridel, Cheneviers ou encore dans les cimenteries.

La Migros et la Coop ayant déjà mis en place une collecte de ce type de déchets, la pertinence pour la Ville d'envisager un rapprochement avec ces deux sociétés pour évaluer un partenariat Public-Privé dans ce domaine pourrait être une piste à étudier.

Le postulant demande à la municipalité de présenter une étude qui comporte les points suivants :

1. Évaluer une collecte communale des déchets plastiques
2. Être précurseur dans l'association d'un partenariat public-privé pour proposer une valorisation ces déchets à des entreprises comme les cimenteries.
3. D'étudier si une telle initiative pourrait être l'occasion d'une association avec les communes limitrophes pour une collecte commune.

J'invite, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de renvoyer le présent postulat à la Municipalité pour étude et rapport.

Meilleures salutations
Yves Gauthier-Jaques
PLR Nyon